



*Communiqué de presse
Lille, le 16 janvier 2019*

Plan de lutte contre la pauvreté : lancement de la stratégie régionale en Hauts-de-France

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord a réuni, mercredi 16 janvier 2019, élus, collectivités, associations, travailleurs sociaux, entreprises, services et partenaires de l'État dans le cadre de la conférence des acteurs pour la lutte contre la pauvreté en présence d'Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.

1. Cinq engagements majeurs pour un nouveau modèle sociale de l'émancipation

Le Président de la République, le 13 septembre 2018, a présenté la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté, conçue comme un nouveau modèle social de l'émancipation. La conférence régionale avait pour objectif de présenter cette nouvelle stratégie nationale aux acteurs et d'identifier des chantiers prioritaires dans la région au travers de quatre ateliers thématiques fixés par la délégation interministérielle.

Olivier Noblecourt a présenté la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et ses 5 engagements :

- l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté ;
- garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants ;
- un parcours de formation garanti pour tous les jeunes ;
- vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité ;
- investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

La conférence régionale des acteurs se réunira deux fois par an, sous l'égide du préfet. Dans ce cadre, l'ensemble des départements et collectivités volontaires est invité à s'engager contractuellement sur des objectifs relevant de leur compétence, adaptés à l'échelle régionale : le service public de l'insertion, l'aide sociale à l'enfance, le travail social, les droits essentiels de tous les enfants.

2. Quinze thématiques prioritaires en Hauts-de-France

La conférence s'articule autour de quatre ateliers : enfance, jeunes, insertion, travail social et accès aux droits. Ces ateliers ont permis de travailler sur les quinze thématiques prioritaires identifiées dans le cadre de la stratégie nationale et qui donneront lieu à la constitution de groupes de travail pour la décliner en région :

- le développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et de la mixité sociale ;
- le plan de formation des professionnels de la petite enfance en lien avec l'Éducation nationale ;
- le développement de l'offre parentalité/centres sociaux ;
- l'accompagnement des familles, hébergement/logement, maraudes ;
- l'accès à l'alimentation ;
- la santé : protection maternelle infantile, centres de santé, dispositifs médico-sociaux, etc. ;



**DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À LA PRÉVENTION ET
À LA LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ**



- la réussite scolaire et la pauvreté ;
- l'obligation de formation et déploiement des points d'accueil écoute jeunes, points d'accueil à la création d'entreprises ;
- les sortants de l'aide sociale à l'enfance ;
- les parcours d'insertion : orientation, décrochage des parcours, accès aux solutions d'accompagnement et de formation ;
- l'offre d'accompagnement : garantie d'activité, insertion par l'activité , essaimage des expérimentations ;
- l'engagement des entreprises ;
- la participation ;
- l'accès aux droits, accueils sociaux, data mining ;
- la formation au travail social.

La prochaine conférence régionale se tiendra au deuxième semestre 2019.